

# LA LETTRE D'INFORMATION

du CTS du PAS-DE-CALAIS



E  
D  
I  
T  
O

Et voici la 1<sup>ère</sup>... Depuis sa mise en place, le CTS du Pas-de-Calais a essayé de rassembler l'ensemble des acteurs qui contribuent à en faire un lieu de débat et d'échanges, de concertation, d'élaboration et qui suppose l'engagement de tous ses membres afin de mettre en lumière les démarches locales de santé.

Dans le cadre de la consultation du PRS2, les CTS ont été associés à la proposition d'avis formulé par la CRSA. Au regard des orientations stratégiques du PRS2, le bureau a confirmé la prise en compte de nos cinq priorités en affirmant la nécessité de coordination et de convergence de l'ensemble des actions en santé qui sont déployées ou à déployer sur le territoire, permettant de répondre aux besoins des populations. Le travail ne fait que commencer...et merci à l'équipe de la Direction Territoriale qui apporte un concours précieux pour faire vivre notre instance. Bonne lecture

La Présidente, Brigitte Doré

## 3<sup>ème</sup> journée régionale des droits des usagers de la santé



Deux projets du Pas-de-Calais primés le 18 avril dernier !

Les « **Bandes dessinées : Lucas** » de la **Maison d'accueil spécialisée de l'EPSM Saint-Venant** ont reçu un **Prix du jury** au label « droits des usagers ». Cette initiative vise à provoquer des temps d'échanges entre usagers et professionnels pour réaliser ensemble un support d'information ludique. L'objectif est de préparer l'utilisateur à un événement exceptionnel afin de réduire l'anxiété qui peut en découler. Une démarche commune autour du consentement des personnes en situation de handicap psychique. « **Mon parcours de soins** » du **Foyer de vie du Bord des Eaux (APEI Hénin-Beaumont)** a, quant à lui, reçu un **Grand prix régional** pour son outil FALC (facile à lire et à comprendre) favorisant la prise en charge des personnes en situation de handicap mental et leur accès aux soins. La plaquette est d'ores et déjà utilisée auprès des enfants et des personnes âgées dépendantes.

- **L'assemblée plénière** (13/02) a été l'occasion de présenter le nouvel atelier santé ville de la communauté d'agglomération du Pays de St-Omer.
- **Le groupe « démographie des professionnels de santé »** a été installé (31/01). Les différentes mesures du Plan pour l'égal accès aux soins dans les territoires y ont été exposées (23/03).
- **La commission territoriale usagers** (8/02) a choisi de s'élargir à plusieurs associations.
- **La commission territoriale santé mentale** (10/04) a été l'occasion de restituer le diagnostic santé mentale pour le Pas-de-Calais mené par la F2RSM.
- **Le bureau** (22/03 et 12/04) a produit la contribution du CTS à l'avis de la CRSA sur le projet de PRS ; en veillant à la prise en compte des 5 enjeux du Pas-de-Calais, et en demandant à être associé au suivi des plans d'action.

C  
T  
S

## Deux nouvelles instances aux missions complémentaires...

### Le groupe de travail territorial de suivi du plan d'accès aux soins

#### Son petit nom ?

Le GTT-PAS

#### Ses missions ?

Suivre la déclinaison des différentes mesures du plan au vu des spécificités du territoire.

Promouvoir les expériences innovantes.

Etre force de proposition auprès de l'ARS.

#### Qui le compose ?

Des membres du CTS :

-10 représentants du collège des offreurs

-2 représentants du collège des usagers

-3 représentants du collège des élus.

L'assurance maladie (CPAM – MSA)

La Préfecture de département

#### De quoi y parle-t-on ?

Parmi les mesures du plan : la formation des professionnels, l'**exercice coordonné**, le numérique, l'exercice mixte, les coopérations, les mesures incitatives...

#### Le petit + du 62

Le CTS avait choisi de réunir un groupe de travail « démographie des professionnels de santé » et a donc une longueur d'avance.

### Le comité départemental des structures d'exercice coordonné

#### Son petit nom ?

Le CDSEC

#### Ses missions ?

Organiser les auditions des porteurs de projet d'exercice coordonné et instruire les projets.

Identifier les accompagnements possibles et les éventuels plans de financement entre partenaires.

#### Qui le compose ?

ARS – Préfecture de département

Conseil Régional – Conseil Départemental

Union départementale des maires de France

CPAM – MSA

Conseil départemental de l'ordre des médecins

URPS (ML, IDE, MK, chir-dent, pharma)

#### De quoi y parle-t-on ?

Les équipes de soins primaires, dont les maisons de santé pluriprofessionnelles, et les centres de santé polyvalents ; les communautés professionnelles territoriales de santé.

#### Le petit + du 62

Le territoire possède une expérience riche dans l'exercice coordonné avec notamment 23 MSP en activité et les nombreux centres de santé.

## Un spectacle pour parler de santé mentale à Arques et Aire-sur-la-Lys

Après un diagnostic en 2017, basé sur une enquête auprès de 279 habitants des quartiers prioritaires, l'atelier santé ville de la communauté d'agglomération du Pays-de-St-Omer est lancé ! **Les 14 et 21 mars 2018, la compagnie Le sceau du tremplin a présenté son spectacle « Grain de folie »** pour aborder avec humour les préjugés freinant encore aujourd'hui l'accès aux soins en santé mentale.



### Prochaines instances

- 16/05 à 14h30 : CTU à Arras
- 6/06 à 14h : GTT-PAS à Arras
- 12/06 à 9h30 : Assemblée plénière à Wimille
- 21/11 à 9h30 : CTSM

### Sur le territoire

- 19/06 : Inauguration des nouveaux locaux du centre de rééducation de Fouquières-lès-Lens
- 26/06 : Journée « parcours du patient » à Lens